



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apprentissage

Question écrite n° 78680

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le coût important de location et de réalisation de stands de présentation pour les CFA. En effet, ces centres de formation et d'apprentissage, dans de nombreux secteurs d'activités, prennent l'initiative de multiplier les stands de présentation de leur formation dans des salons spécialisés, notamment pour les collégiens et lycéens. Or ces salons commercialisent ces stands à des prix souvent très élevés, dignes de structures commerciales et non de structures d'enseignement et de formation au budget limité. La présentation de ces stands occasionne donc un effort financier très important pour ces CFA qui ne peuvent dès lors développer leur présentation qu'à des publics géographiquement limités. Il conviendrait donc de susciter une tarification préférentielle pour ces centres dans ces salons spécialisés. Il lui demande donc quelles actions il compte mener en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78680

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10735